

TIERS-LIEUX & ESPACES COLLABORATIFS : LABORATOIRES ET REVELATEURS DES NOUVELLES PRATIQUES DE TRAVAIL



Coordinateurs du document :
Amélie Bohas, Stéphanie Faure &
François-Xavier de Vaujany
collaborativespaces@gmail.com
@collspaces

(*) CETTE RECHERCHE EST LE PUR PRODUIT D'UNE DEMARCHE COLLABORATIVE. ELLE N'A FAIT L'OBJET D'AUCUN FINANCEMENT PUBLIC OU PRIVE.



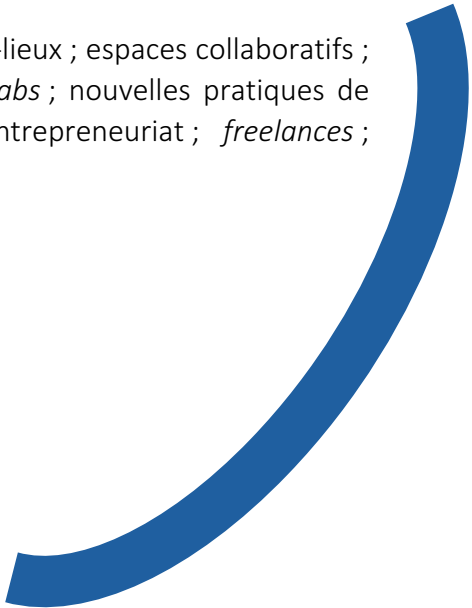
Cette œuvre, création, site ou texte est sous licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International. Pour accéder à une copie de cette licence, merci de vous rendre à l'adresse suivante <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/> ou envoyez un courrier à Creative Commons, 444 Castro Street, Suite 900, Mountain View, California, 94041, USA.



RÉSUMÉ

Définir les espaces collaboratifs et les tiers-lieux par leur seule spatialité, lieuïté ou temporalité réduit fortement les débats actuels. De nombreux cabinets d'étude, laboratoires de recherche et acteurs de l'écosystème proposent leur typologie de lieux et/ou d'acteurs, avec des relations d'inclusion, d'exclusion ou de négation. Ces cartes permettent de mieux cerner la diversité des configurations et d'implantations des tiers-lieux comme des espaces collaboratifs. Les termes se sont ainsi multipliés et sans doute avec eux, les perspectives utiles afin de mieux comprendre les contextes concrets de l'économie collaborative. Cette « guerre des mots » (qui est aussi une guerre d'antériorité et de territoire) a cependant des effets bien réels. Un lieu ou un espace se « possède », s'« investit ». A cette « cartographie de la possession », nous opposons une « cartographie de la pratique ». Une pratique se partage, pas seulement au sens où elle se diffuse, mais aussi au sens où elle est un geste commun, une émotion collective, la temporalité d'une communauté. Une cartographie de la pratique représente alors une démarche plus pacifiante et fédératrice. Cette deuxième note de recherche du réseau RGCS fait ainsi une proposition centrale : revenir sur la notion de « pratiques de travail ». Nous suggérons que les acteurs des tiers-lieux et des espaces collaboratifs, par leurs activités quotidiennes dans et au-delà du lieu, expérimentent, catalysent et révèlent de nouvelles pratiques de travail. Le rapport suggère en particulier deux nouvelles pratiques de travail : l'entrepreneuriat collaboratif et les hybridations d'emplois (*slashers* et entrepreneurs-alternés).

Mots-clés : économie collaborative ; économie du partage ; tiers-lieux ; espaces collaboratifs ; mouvements collaboratifs ; *coworkers* ; *makers* ; *hackers* ; *FabLabs* ; nouvelles pratiques de travail ; hybridation d'emplois ; entrepreneuriat-alterné ; entrepreneuriat ; *freelances* ; cartographie de la pratique ; espace ; temps ; pratiques.



Introduction : tiers-lieu, espaces collaboratifs, espaces d'innovation, labs... Une guerre des mots ?

Le concept de tiers-lieu ou de *troisième place*¹ n'est pas récent et se trouve être très antérieur à celui d'espace collaboratif, puisqu'il a été proposé dans les années 80 par le sociologue urbain Ray Oldenburg² dans son livre « *The Great Good Place* » (Oldenburg, 1989). Il s'agissait de qualifier des espaces autres que le domicile ou le lieu de travail, des lieux « tiers ». Or, ce terme semble trouver une résonance particulière aujourd'hui, dans un contexte marqué par une mobilité accrue, une transformation digitale des pratiques de travail et une recomposition des territoires urbains et péri-urbains.

Le concept de tiers-lieu proposé par Oldenburg est à l'origine autant social que politique. Loin d'associer le tiers-lieu à un simple espace où se retrouver sur le chemin qui sépare la maison et le travail, Oldenburg s'intéresse fortement au vivre ensemble et à la question de la socialisation : pour lui, le tiers-lieu est avant tout un générateur de communautés³. Dans le chapitre 2 de son ouvrage fondateur, le sociologue (1986 : 22-39) définit un tiers-lieu à la fois comme : i) Un terrain neutre, un espace public⁴ ; ii) Un lieu inclusif et isonomique⁵ où chacun peut se révéler dans sa singularité parce qu'il est considéré comme un égal dans la communauté ; iii) Un contexte de conversation (on est là pour parler, et chacun a droit à la parole) ; iv) Un lieu accessible (physiquement et socialement) ; v) Un ensemble de personnes qui coproduisent le lieu⁶ ; vi) Un cadre discret et ordinaire⁷ où l'atmosphère est ludique ; vii) Un prolongement de la maison puisqu'on s'y sent chez soi.

Un tiers-lieu apparaît donc comme à la fois comme un lieu ouvert et indifférencié et un espace communautaire et de dialogue (la parole y occupe donc une place particulière).

Si on analyse à présent le lemme « tiers-lieu » on sera frappé par le fait que la graphie du mot illustre la réalité qu'il recouvre, cette idée de relier, qu'il s'agisse des lieux, des personnes, des pratiques, des communautés... Il s'agit d'un trait d'union comme celui présent dans cette notion. *In extenso*, « tiers-lieu » renvoie à un triptyque, à un tiers (1/3) d'un tout, à savoir à un espace intermédiaire entre le domicile et le lieu de travail. D'ailleurs, le lexème « tiers » qui le compose, évoque l'idée de « troisième », ce qui permet de traduire aussi « tiers-lieu » par « troisième lieu ». Mais il a aussi un autre sens qui est celui de l'altérité, une conception chère à Oldenburg. De ce fait, nous pouvons faire la lecture de « tiers-lieu » comme étant l'espace-temps des « tiers », le lieu de l'expression de la non-possession, du partage.

¹ Traduit de l'expression anglaise *The Third Place* proposée par Oldenburg dans son ouvrage séminal.

² Ray Oldenburg est professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride.

³ C'est encore plus net dans ses écrits ultérieurs.

⁴ "A neutral ground upon which people may gather" (Oldenburg, 1986, p. 22)

⁵ "This unique occasion provides the most democratic experience people can have and allows them to be more fully themselves, for it is salutary in such situations that all shed their social uniforms and insignia and reveal more of what lies and beyond them." (Oldenburg, 1986 : 23)

⁶ "Whatever attracts the regular visitor to a third place is supplied not by management but by fellow customers. The third place is just so much space unless the right people are there to make it come alive, and they are the regulars... It is the regulars, whatever their numbers on any given occasion, who feel at home in a place and set the tone of conviviality and contagious style of interaction and whose acceptance of new faces is crucial" (Oldenburg, 1986 p. 33)

⁷ "The persistent mood of the third place is a playful one" (Oldenburg, 1986 p. 36)

Malgré cette apparente simplicité et transparence de ce concept, on relève l'absence d'une définition exclusive (cf. Tableau 1).

SOURCE	DEFINITION DU CONCEPT DE « TIERS-LIEU »
Oldenburg (1989)	« Oldenburg believes the good life requires balanced participation in "three realms of experience": the home, the work place, and the third place. He defines third places as core settings for informal public life, such as the local English pub or the American small-town drugstore of the 1940s. In pure form, such places offer a neutral ground, readily accessible spatially, temporally, and socially to local residents, where conversation with regular participants is the main activity, playful sociability the dominant ethos. » (cité par Hummon, 1991 p. 931)
Suire (2013, p. 2)	« Reprenant, le cadre de Bouba-Olga et Grossetti (2008) ou encore Boshma (2005) sur les proximités, un tiers-lieu est donc un espace où se forment des proximités temporaires. »
Azam & al. (2015, p. 88)	« [...] La notion, toujours en cours d'élaboration, déborde aujourd'hui ce contexte pour traiter plus largement de la dynamique des lieux de production et de collaboration prenant place aux marges du système productif dominant. »
Burret (2015, p. 249)	« Une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes »
Cléach & al. (2015, p. 70-71)	« ... le fonctionnement des "tiers lieux" se caractérise par un mode de régulation autonome et par la co-élaboration, entre fondateurs/animateurs et usagers, de "microcultures", au sens de Michel Liu (1999). »
Lhoste et Barbier (2016, p.59)	« Le Tiers-Lieu délimite un monde commun à la frontière entre ceux du « faire » (architectes, artistes, artisans, modélistes, designers, infographistes...) et du numérique (hackers, geeks, informaticiens et électroniciens). Il est l'opérateur commun des attentes et visions partagées entre les acteurs et sa construction s'imbrique dans le processus de recherche d'identité propre à la communauté de pratiques. »

TABLEAU 1 : DEFINITIONS MULTIPLES DU CONCEPT DE « TIERS-LIEU »

« Tiers-lieu » est donc un concept polysémique dont les acceptions sont même parfois contradictoires. Ainsi, certaines définitions s'opposent sur la corporalité de ces endroits (« ancrage physique » versus « virtuel »), sur leur temporalité (« fixe » ou « éphémère ») et sur leur mode de régulation (plus ou moins cadré).

On trouve néanmoins parmi ces définitions un certain nombre de dénominateurs communs, notamment les notions de « communauté » ou de « configuration sociale », de « biens communs » voire de « biens informationnels communs » et d'« approche culturelle ».

La pluralité et la variété des définitions révèlent finalement le caractère plastique, protéiforme de cette expression et le polymorphisme des réalités qu'elle recouvre. La notion de tiers-lieu englobe aujourd'hui (de façon très discutable) des phénomènes aussi divers que ceux du « *coworking* », des « centres d'affaires », des « télécentres », des « *makerspaces* », des « *FabLabs* », des « *hackerspaces* », des « *biohacker spaces* » et autres « *e-garage* » et « *media labs* » (Lallement, 2015 ; Bosqué, Noor et Ricard, 2014 ; Bosqué, 2016). Certains de ces endroits sont parfois propres à des structures, c'est le cas des espaces de *coworking* (qualifiés alors de « *corpworking* ») ou des *FabLabs* d'entreprise (ou *FabLab* interne) (Lo, 2016). Ces « tiers-lieux » se trouvent ainsi loin d'avoir l'ouverture et l'accessibilité que leur prêtait Oldenburg⁸. D'autres notions au potentiel inclusif sont mises en avant, tant par les praticiens, les politiques que les académiques.

La notion d'« espace collaboratif » ou d'« espace de collaboration » (que l'on retrouve notamment dans les premiers travaux de RGCS et son livre blanc) **est souvent associée à celle de tiers-lieu pour la dimension communautaire et collaborative. Les orientations marchandes et sélectives des espaces collaboratifs en font cependant une catégorie souvent à part** (tout dépend des secteurs couverts par l'espace collaboratif). Les notions de « *labs* », de « *creative lab* », de « communauté collaborative » ou encore d'« hétérotopie », pensées comme des notions fédératrices alternatives à celle de tiers-lieu soulèvent elles-aussi les mêmes problèmes de positionnement.

Afin de dépasser une partie des difficultés que nous avons soulevées précédemment, certaines notions intègrent d'emblée l'hybridation des profils de lieu dans leur périmètre. C'est le cas avec la notion d'« espaces hybrides » relayée par l'« Observatoire des Espaces hybrides & autres tiers lieux » (sans trait d'union). Ces espaces se caractérisent par une porosité de leurs frontières spatiales et temporelles (on parle d'« architecture fluide »), par une volonté de transformation des systèmes d'action traditionnels (nouveaux modèles, règles, normes sociales et culturelles) et par une dimension émotionnelle forte.

Afin de clarifier ce champ, cet observatoire a proposé une cartographie de ces « espaces hybrides » en fonction de deux types d'enjeux (Cf. Figure 1) : (1) enjeu de biens communs versus enjeu de marchandisation ; (2) enjeu sociétal versus enjeu entrepreneurial.

⁸ Voir la préface de sa seconde édition ainsi que l'article qu'il a publié en 1996 sur les communautés.

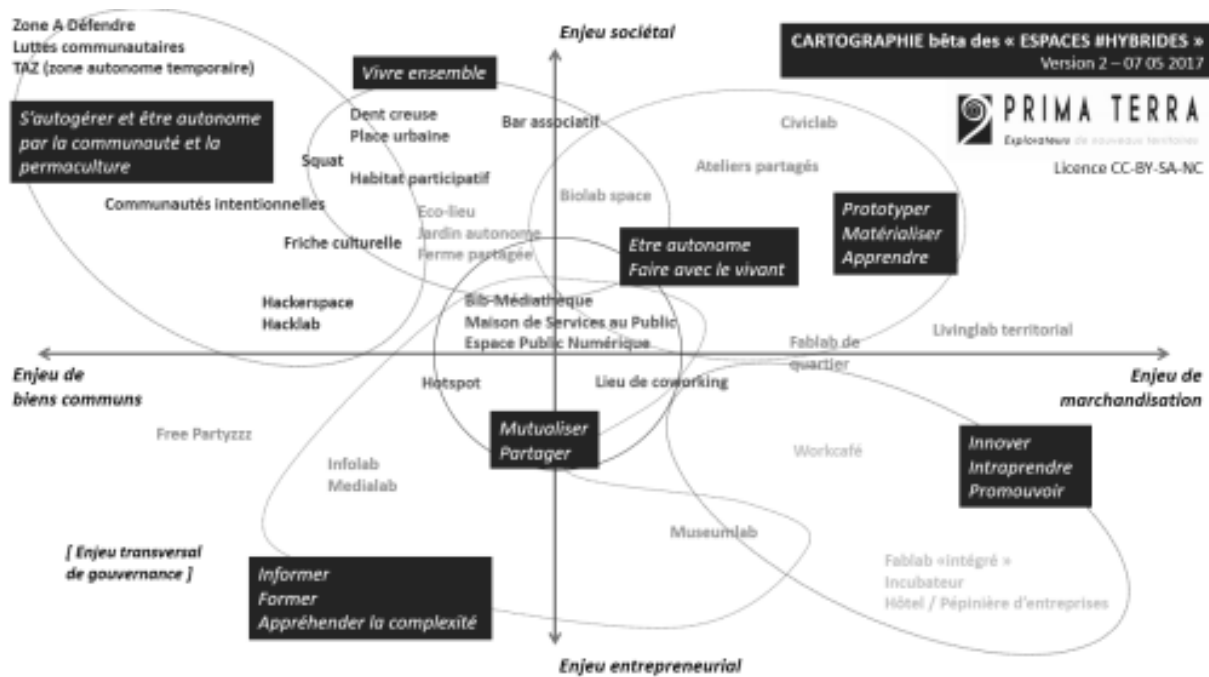


FIGURE 1 : CARTOGRAPHIE BETA DES « ESPACES HYBRIDES », VERSION 2-07/05/2017 (SOURCE : PRIMA TERRA, OBSERVATOIRE DES ESPACES HYBRIDES ET AUTRES TIERS LIEUX).

Initialement, le tiers-lieu fait plutôt référence à « des lieux et des services d’infrastructure » animés par des rites de sociabilité. Ainsi dans la conception d’Oldenburg, ce sont avant tout des lieux de rencontres et d’échanges informels. En ce sens, ces « troisièmes lieux » perpétuent une tradition séculaire de rassemblement (telle l’Agora dans la démocratie grecque) et constituent des systèmes d’information vitaux au cœur de la cité.

Ces tiers-lieux sont l’association de singularités et de communs. Ainsi, ces individualités sont unies par des représentations communes. C’est donc autour d’une vision partagée que s’assemblent ces entités individuées pour constituer une communauté. Le tiers-lieu cherche d’ailleurs à répondre aux besoins et enjeux de la communauté qu’il accueille et sera donc « façonné » par son environnement (lieu d’implantation, ancrage territorial, ...) et par les valeurs, visions ou représentations partagées par cette communauté. C’est pourquoi l’identité de ces lieux varie fortement même pour des espaces de même nature.

Ensuite un tiers-lieu se caractérise par son ouverture (c’est un « *open-space* ») sur son environnement (participation de tous y compris des citoyens) et dans ses modes de fonctionnement au sens où il ne fonctionne pas sur un système propriétaire ou patrimonial mais sur la recherche de partage, de co-production, d’essaimage. Le tiers-lieu a ainsi une orientation politique et sociale⁹. Dans un monde urbain où le lien social n’a plus l’évidence presque familiale de la ruralité (de ses villages, de ses paroisses, de ses travaux en commun...),

⁹ Dans la seconde édition, Oldenburg regarde également les tiers-lieux comme des forums politiques et des espaces de travail. Il regrette par ailleurs : « La vie sans communauté a produit, pour beaucoup, un mode de vie consistant principalement à aller et venir entre leur domicile et leur lieu de travail. Or, le bien-être social et la santé psychique des individus sont conditionnés par la vie en communauté. ». Pour lui, les tiers-lieux servent à la fois à unifier les quartiers de la ville et à « encapaciter » les individus grâce aux échanges qu’ils permettent au sein des communautés locales. ».

le tiers-lieu est autant un phénomène réel qu'une réalité à maintenir voire encourager. La rencontre (pour échanger, socialiser, produire ensemble...) doit désormais s'organiser.

L'histoire même des villes est au cœur de cette tendance (de Vaujany, 2017). Si les urbains représentaient 10% de la population mondiale à la fin du 19^{ème}, la barre des 50% a été passée en 2008 (Damon, 2008). Plusieurs études de prospective montrent que le phénomène devrait très fortement s'accélérer (en particulier dans les pays émergents) avec plus de 75% de la population qui vivra en zone urbaine d'ici 2050. Un des aspects les plus frappants de cette urbanisation est la concentration des habitants. D'ici 2050, entre 60 et 70% des urbains de la planète devraient se concentrer sur une centaine de villes, avec un accroissement très fort des inégalités (Damon, 2016). En effet, contrairement à ce qui s'observait à l'époque des Trente Glorieuses où les cadres les plus diplômés étaient répartis sur l'ensemble du territoire, les managers sont désormais concentrés sur de grandes agglomérations (Le Bras, 2017). Toutes les conséquences de cette tendance (très liée aux tiers-lieux), en particulier en termes de « sentiment d'exclusion à la périphérie » n'ont pas été tirées (Le Bras, 2017). Cette hyperurbanisation a notamment trois effets.

Tout d'abord, elle augmente le coût de l'immobilier au mètre carré. Dans le contexte de mégapoles, il devient de plus en plus coûteux de louer ou acheter ses propres locaux (à la différence des zones rurales). Pour les jeunes entrepreneurs et *freelances* (vraisemblablement dans des appartements de plus en plus petits...), la tentation est alors grande de rejoindre des lieux où ils pourront travailler, recevoir des clients, développer un réseau, rompre (de façon plus ou moins continue) une solitude, etc.

Cette urbanisation liée au développement de méga-cités (et de leur surface¹⁰) augmente également les temps de transport. On habite de plus en plus loin de son lieu de travail ou de son entreprise. On se déplace aussi plus souvent et on travaille en mobilité. Certains tiers-lieux de mobilité, de transition ou d'excubation prennent une importance nouvelle dans ce type de contexte. Le salarié doit recevoir des clients en situation de mobilité, retrouver des équipes, etc. Le tiers-lieu devient un point d'ancrage dans la ville.

Enfin, dans ce contexte de grandes villes, les liens sociaux s'étiolent. On se croise, on se parle moins. Le lavoir du village, l'Eglise, la grande place, sont progressivement remplacés par les « tiers-lieux ». On est alors au cœur de la vision d'Oldenburg qui se comprend particulièrement bien d'un point de vue historique.

Comme d'autres notions académiques (« communauté de pratiques », « chaîne de valeur », « avantage concurrentiel » ...), **celle de tiers-lieux a voyagé dans de nombreux univers sociaux** (restauration, management, immobilier, politiques publiques, recherche académique...) **qui ont été autant d'occasion d'en transformer le sens originel**. On pourrait dire que le sens s'est largement « marchandifié », « réifié » et « étendu ».

¹⁰ En 2000, les villes représentaient 0,5 % de la totalité des terres émergées. En 2030, les villes grandissant de plus en plus vite, l'espace urbain devrait avoir triplé de surface et gagné 1,2 million de kilomètres carrés. A chaque jour qui passe, le cumul des espaces gagnés par les villes du monde entier est égal à la surface occupée par Paris. In fine, 2/3 des villes et zones urbaines qui devraient voir le jour d'ici 2030 n'existaient pas au début du siècle (Schneider, Friedl et Potere, 2009).

La notion de tiers-lieu s'est « marchandifiée » au sens où le tiers-lieu est devenu un service et un lieu hébergeant une offre. L'exemple-type de ce lieu entre le travail et la maison est devenu le Starbucks café. Ce dernier y a d'ailleurs été sans doute pour quelque chose dans sa propre communication et l'évolution de son offre. Plus généralement, les acteurs de la restauration, de l'immobilier et des loisirs ont transformé le tiers-lieu en une « chose » qui peut avoir une valeur marchande. Ils ont par là-même contribué à « réifier », « fétichiser »¹¹ le concept. Plus récemment, le sens de la notion a été « étendu » jusqu'à inclure les communautés, les activités (productives et non-productives) et les territoires (la ville entière devenant un espace d'innovation ouverte), parfois très éloigné de la vision d'Oldenburg. Ainsi, le développement de l'expression de « tiers-lieu de travail » apparaît antinomique de la définition originelle d'Oldenburg pour qui le tiers-lieu n'est ni la maison ni un espace de travail¹².

In fine, on pourrait identifier trois grands paradoxes dans l'usage qui est fait aujourd'hui de la notion de tiers-lieux. Le premier concerne la question du temps et de l'espace. Le deuxième comme le troisième, plus politiques, incitent effectivement à mobiliser un autre vocable (« espace collaboratif » notamment) ou à changer radicalement le type de rhétorique mobilisée (pour passer à celle de « pratiques »).

- **Paradoxe 1 : Enclave versus lieu ouvert** : alors qu'Oldenburg voyait les tiers-lieux dans un sens très ouvert et fluctuant spatialement, les tiers-lieux contemporains présentent une accessibilité physique restreinte et sont très liés à des temps précis de la semaine ou de la journée. Pour de nombreux pays, des contraintes sécuritaires ont contribué à renforcer cette fermeture au reste du monde et à faire émerger une attente en ce sens.
- **Paradoxe 2 : Sélection versus inclusion** : de nombreux espaces qualifiés ou présentés parfois comme tiers-lieux, pratiquent une forme de sélection qui s'effectue soit sur la base d'un processus (notamment lorsque le tiers-lieu a une logique d'incubation) soit par l'application d'un tarif prohibitif pour une partie des clients potentiels. C'est le cas en particulier de nombre d'espaces de *coworking* et de *makerspaces* dont la démarche sélective et/ou commerciale est très éloignée de la philosophie d'un tiers-lieu. En effet, pour Oldenburg, le tiers-lieu est par nature inclusif.

Paradoxe 3 : Maintien versus innovation. Les tiers-lieux actuels s'opposent sur leur visée : entre agent de stabilité voire de routinisation dans la fabrique et la recherche de maintien du lien social ; et vecteur d'innovation voire de disruption.

La notion de tiers-lieux, si elle est intéressante et même nécessaire d'un point de vue politique, est problématique pour qualifier les nouveaux lieux d'espaces d'entrepreneuriat et d'innovation qui se développent aujourd'hui dans la cité ou dans les organisations (*corpworking*, *makerspace corporate*, *FabLab* d'entreprise...). Dans des logiques de catégorisation d'espaces, de ressources, de lieux, de temps et de comportements, **les acteurs de l'écosystème collaboratif ont proposé de nombreuses notions parfois présentées comme alternatives ou complémentaires à celle de tiers-lieu.** Nous allons les lister dans une première partie qui valorisera l'offre et la demande de vocables sur les nouveaux lieux. Après avoir fait le constat d'une véritable « guerre des mots » qui permet difficilement de qualifier et de performer le phénomène, nous proposerons de moins nous concentrer sur la spécificité

¹¹ Au sens marxiste du terme.

¹² Les écrits les plus récents d'Oldenburg pourraient nous conduire à nuancer ce propos.

substantielle de ces lieux (à travers leur spatialité, leur lieuïté ou leur temporalité). Nous suggérons que les tiers-lieux et espaces collaboratifs (avec probablement d'autres lieux et acteurs) sont des laboratoires, des catalyseurs et des révélateurs exceptionnels des nouvelles pratiques de travail. Cela nous incitera surtout à définir la notion de « pratiques » de travail, en particulier celles liées à l'« entrepreneuriat collaboratif » et à l'« hybridation des pratiques de travail ».

1) TIERS-LIEUX ET ESPACES COLLABORATIFS AU CŒUR D'UNE GUERRE DES MOTS : QUALIFIER DES TYPES D'ESPACES, DE LIEUX ET DE TEMPS

Afin de bien comprendre la « guerre des mots »¹³ à laquelle se livrent les acteurs de l'écosystème collaboratif, nous allons analyser successivement l'offre et la demande de **vocables liés aux tiers-lieux et aux espaces collaboratifs**. Nous nous sommes appuyés conjointement sur des données Google Trend, sur l'analyse de discours institutionnels, sur l'exploration d'un échantillon de sites et de réseaux sociaux exploités par des acteurs de tiers-lieux et d'espaces collaboratifs, ainsi que sur des entretiens avec des *community managers*.

1.1) ETUDE DE LA DEMANDE DE VOCABLES SUR LES TIERS-LIEUX ET PRATIQUES ASSOCIEES

Les tiers-lieux comme objets

Le premier des résultats de nos recherches sur Google Trend¹⁴ est le constat de la faiblesse du nombre de requêtes concernant le terme « tiers-lieux » (particulièrement rares), avec une hausse très relative depuis 2013 (cf. Figure 2).



FIGURE 2 : EVOLUTION DES REQUETES SUR LE TERME TIERS-LIEUX EN FRANCE DE 2004 A 2017 (SOURCE : GOOGLE TREND)

¹³ Expression volontairement provocante qui nous permet d'insister sur le fait que la carte est aussi une façon de positionner le géographe et une géographie.

¹⁴ Requêtes réalisées en février 2017, reproduites en juin 2017 et centrées sur le cas des recherches d'information en France.

En revanche, les résultats sont plus riches (et massifs) si l'on s'intéresse aux termes parfois associés (de façon inclusive) à l'objet tiers-lieux en tant qu'espace ou lieu dans la cité tels que (cf. Figure 3) : « *makerspace* », « *fablab* », « espace de *coworking* » ou encore « *hackerspace* » (pour les plus emblématiques).



FIGURE 3 : ANALYSE DE REQUETES CROISEES SUR LES OBJETS TIERS-LIEUX (TERMES INCLUSIFS) EN FRANCE DE 2004 A 2017 (SOURCE : GOOGLE TREND)

C'est le terme « *fablab* » - faisant référence à cet espace de fabrication ouvert aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels – qui rencontre le plus fort intérêt avec une croissance forte et continue des recherches depuis 2012.

En nous intéressant plus particulièrement aux objets tiers-lieux identifiés exclusivement comme lieux de travail, nous obtenons le graphique de la figure 4.

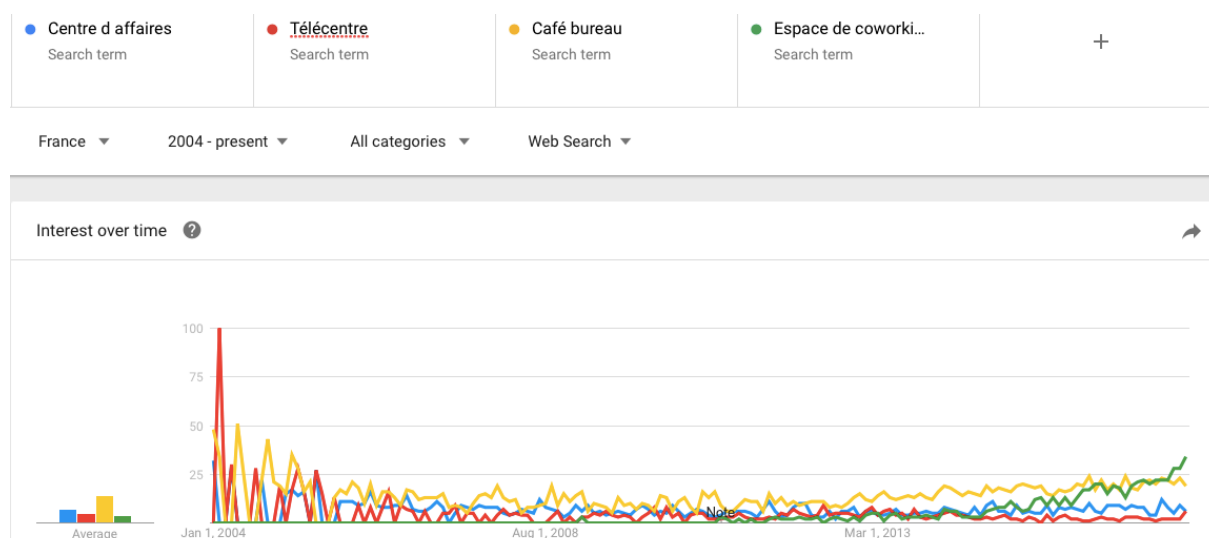


FIGURE 4 : ANALYSE DE REQUETES CROISEES AXEES SUR LES TIERS-LIEUX IDENTIFIES COMME LIEUX DE TRAVAIL EN FRANCE DE 2004 A 2017 (SOURCE : GOOGLE TREND)

Nous remarquons ici que les vocables « centre d'affaires » ou encore « télécentre » plutôt recherchés entre 2004 et 2006, tendent à être progressivement supplantés par les termes « espace de *coworking* » et « café bureau ». Cette dernière requête correspond à des habitudes

de travail de plus en plus répandues aujourd’hui que l’on traduit également par des expressions telles que : « burespresso », « caflab », « cafzine », « cafébu », « jobar »¹⁵ ou encore « coffice »¹⁶, « café wifi ».

Concernant la requête « Espace de *coworking* », elle connaît une forte croissance depuis février 2014. De ce fait, en termes d’intérêt suscité, nous arrivons à ce classement en juin 2017 : (1) « Espace de *coworking* » ; (2) « Café bureau » ; (3) « Centre des affaires » ; (4) « Télécentre ».

Pour terminer notre tour d’horizon des recherches sur Google portant sur les objets tiers-lieux, nous avons analysé d’autres vocables caractéristiques et qui se distinguent des précédents par la spécificité de leurs activités tournées vers l’expérimentation communautaire, la fabrication et l’innovation.

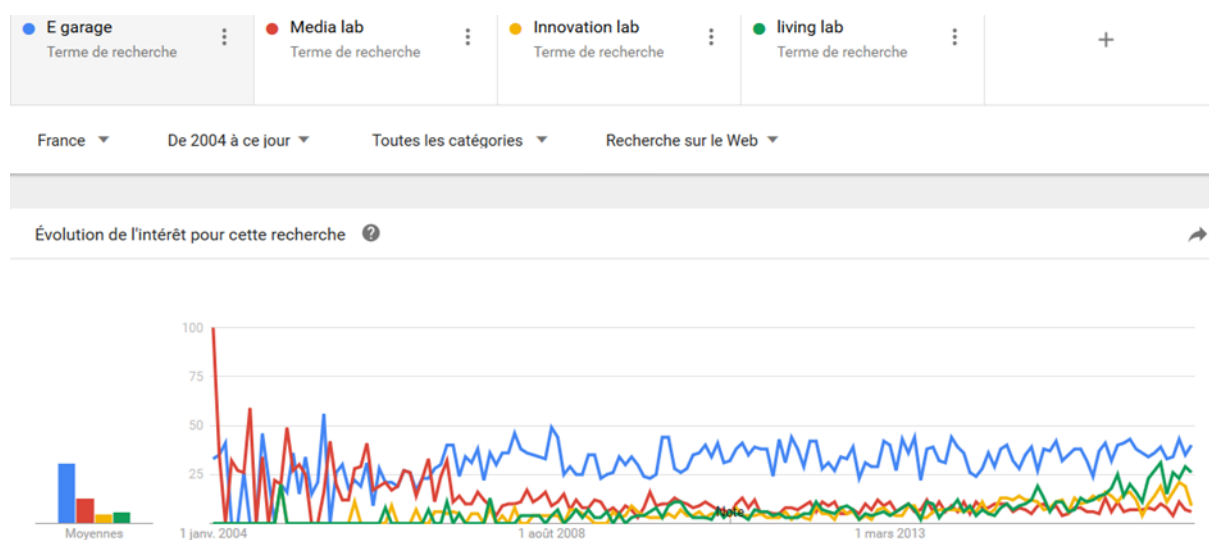


FIGURE 5 : ANALYSE DES REQUETES SUR LES OBJETS TIERS-LIEUX EN FRANCE DE 2004 A 2017 (SOURCE : GOOGLE TREND)

Nous constatons que l’occurrence « *Media lab* », très demandée en 2004 a connu depuis une forte baisse d’intérêt ; l’« *innovation lab* » est quant à elle stable contrairement au « *living lab* » qui accuse une progression constante. A noter que l’« *E garage* » domine cette recherche croisée. Nous pouvons l’expliquer par le fait que le garage collaboratif reste une notion prisée par les entreprises pour l’imaginaire qu’elle importe avec elle (la startup qui commence dans le garage du jeune entrepreneur) et son orientation projet davantage que simple accompagnement de l’idéation.

Ainsi, nous avons balayé dans un premier temps les termes actuellement en cours autour du vocable de « tiers-lieux » (cf. Annexe 1).

La première tendance qui nous a le plus frappé concerne les « *FabLabs* ». Le nombre de requêtes est en très forte augmentation depuis 2013. Les notions de « *hackerspaces* » et de

¹⁵ Article de Blog « Tiers lieu de travail : burespresso, caflab, cafzine, cafébu, jobar et quoi encore ? », 13 Avril 2012, URL : <https://bibliomancienne.com/2012/04/13/tiers-lieu-de-travail-burespresso-caflab-cafzine-cafebu-jobar-et-quoi-encore/>

¹⁶ Article lemonde.fr du 08/01/2016 « Le « coffice » ou mon bureau au bistrot » En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2016/01/08/garcon-je-suis-en-reunion_4843649_4500055.html#O7KTVtMP6uTAIwU.99.

« *makerspaces* » (quel que soit l'orthographe que nous avons testé) sont en croissance très relative sur la période.

Une seconde tendance se démarque également autour de la notion d'« espace de *coworking* ». Si l'intérêt pour les espaces de *coworking* se traduit par une augmentation mineure (avec ou sans tiret) en particulier relativement au vocabulaire de « *FabLab* » (cf. Figure 3), la notion de *coworking* (dans le périmètre des requêtes France) est en très forte hausse, on pourrait presque dire en situation d'explosion. Ainsi, si nous croisons les deux occurrences espace de *coworking* et *coworking*, nous obtenons le graphique de la figure 6. Le second terme est en constante évolution depuis 2012.

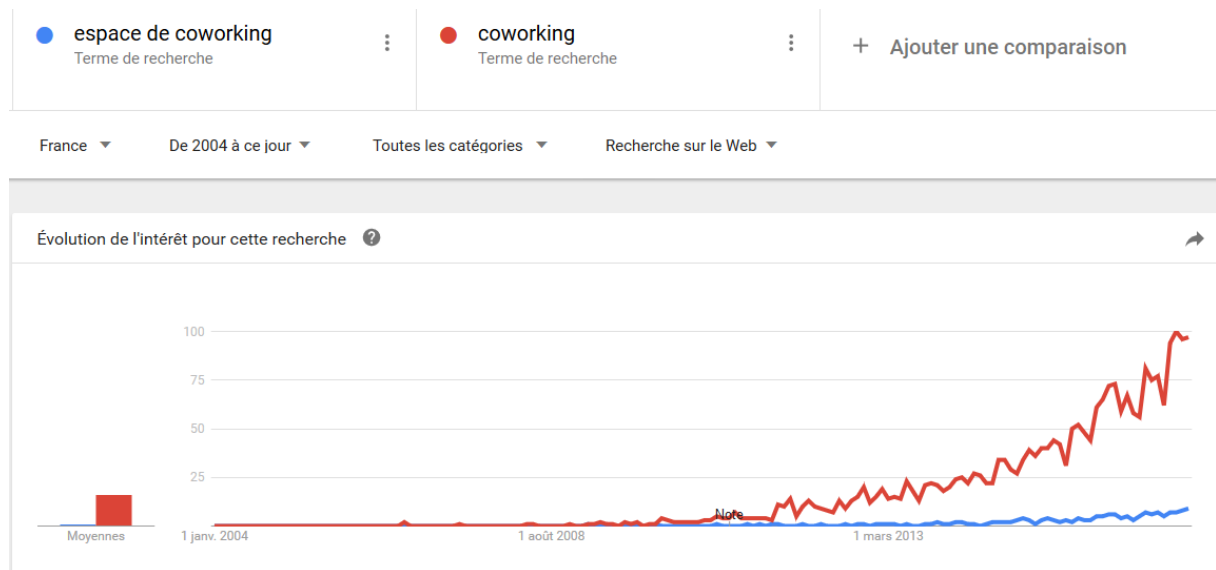


FIGURE 6: ANALYSE DES REQUETES SUR L'ESPACE DE COWORKING COMME OBJET TIERS-LIEUX ET LA PRATIQUE COWORKING EN FRANCE DE 2004 A 2017 (SOURCE : GOOGLE TREND)

On comprend ici qu'il faut s'intéresser également aux tiers-lieux comme une pratique ou un ensemble de pratiques.

Les tiers-lieux comme pratiques

Nous avons par conséquent conduit d'autres séries de requêtes sur des termes davantage liés aux pratiques qui peuvent correspondre aux tiers-lieux (Cf. Annexe 1).

Les différentes restitutions conduisent à cette hiérarchisation des différentes pratiques : (1) « Fabrication » (en forte baisse entre 2004 et 2008 mais tend à se stabiliser depuis) ; (2) « Communauté » (même constat) ; (3) « *Bootcamp* » (en baisse) ; (4) « Atelier (en croissance) » ; (5) « Animation (en baisse) ». « Collaboration », « innovation », « *afterwork* », « *jam* », « impression 3D » et « mobilité » sont des vocables dont la courbe de 2004 à aujourd'hui reste globalement constante. Il s'agit de termes qui s'inscrivent pleinement dans la mouvance de la nouvelle manière de travailler et de la manière d'appréhender ces espaces comme objets de réalisation et de créativité tant sur le plan personnel que professionnel (Genoud et Moeckli, 2010 ; Suire, 2013). En revanche, les grands absents des résultats des

requêtes lancées sous Google Trend¹⁷ sont les expressions anglo-saxonnes : « *Do It Yourself* » (DIY), « *Do It Together* » (DIT), « *Community manager* », « *Pitch* », « *Boss With No Office* », « *Bring Your Own Device* » (BYOD) qui semblent être des vocables utilisés davantage par un public d'initiés, à savoir d'acteurs de tiers-lieux.

Bien que les notions du faire ensemble ou du faire soi-même sous-jacentes au terme « Fabrication » représente une tendance forte qui se maintient, elles sont suivies par l'« innovation », qui est de loin la tendance forte (et stable) sur la période (loin en volume de la notion d'entrepreneuriat). Quant au « *coworking* », il se détache également par rapport aux autres notions, avec un point de décrochage plus net en 2015.

Cette analyse de requêtes de termes connexes et inclusifs à la notion de « tiers-lieu » montre que pour les usagers potentiels et les citoyens, ce terme est globalement méconnu. Nous avons fait le même constat pour les vocabulaires d'« *espaces collaboratifs* » et les terminologies liées aux « *labs* » dont le sens était souvent problématique sur les sites visités comme pour les acteurs (initiés) que nous avons rencontrés. Quant à l'objet « tiers-lieux » en tant que typologies d'espaces, il est indifférencié de sa pratique, en témoigne principalement l'analyse des deux occurrences « Espace de *coworking* » et « *coworking* ». Ainsi, le grand public tend à rechercher sur Google aussi bien voire davantage une pratique, un service que l'espace lui-même. La demande de vocabulaire sur le « tiers-lieu » et ses pratiques liées se révèle ainsi limitée à quelques termes clés.

Ces résultats soulignent le manque d'acculturation à cette notion de tiers-lieu qui nécessite encore aujourd'hui de gros efforts de vulgarisation (sur son sens originel). Au regard des trois paradoxes que nous avons soulignés précédemment, le tiers-lieu comme lieu ouvert, est-il vraiment perçu ainsi par les citoyens ? N'est-il pas présenté au grand public comme un lieu exclusif pour une catégorie de travailleurs ou de passionnés de bricolage, ceux que nous nommons des « *makers* » ?

1.2) ETUDE DE L'OFFRE DE VOCABLES SUR LES TIERS-LIEUX, LES ESPACES COLLABORATIFS ET LES PRATIQUES ASSOCIEES

Étude des discours institutionnels

Après avoir étudié la manière dont les usagers potentiels et les citoyens pouvaient percevoir le tiers-lieu comme objet et pratique, nous avons souhaité porter notre regard sur les discours institutionnels. A travers une analyse d'enquêtes nationales et régionales portant sur les tiers-lieux et les espaces collaboratifs, il s'agissait d'étudier les choix sémantiques utilisés par des acteurs institutionnels pour désigner ces phénomènes. Notre corpus se compose de 8 enquêtes (Cf. Annexe 2).

Ce qui retient notre attention dans un premier temps est l'absence de l'occurrence « tiers-lieu » dans deux des enquêtes de notre corpus et la faible présence de celle d'« espace collaboratif » pour l'ensemble du corpus. Ainsi ces dernières semblent préférer l'emploi des expressions « espaces de travail partagé », « espaces de *coworking* » ou encore « espaces de

¹⁷ Nous rappelons que notre étude portait sur les requêtes Google Trend en France.

travail collaboratifs et innovants ». Toutefois, même lorsque les enquêtes affilient les espaces de travail partagé au terme « tiers-lieux », il convient d’analyser la définition proposée. En effet, comme évoqué précédemment, chaque étude a sa propre définition du tiers-lieu, souvent axée sur la seule vocation économique de ce lieu. Notre première enquête (Chronos, 2009) cite la notion de tiers-lieu comme « lieu-transit » : « On s'y arrête entre autres pour se connecter et travailler, s'y donner rendez-vous et se réunir à plusieurs pour limiter les trajets des uns et des autres ». La dimension de partage chère à Oldenburg est peu accentuée. Le tiers-lieu est présenté ainsi comme une alternative éphémère, voire opportune, aux exigences et contraintes qu’impose le cadre traditionnel du monde du travail. D’autres études proposent de catégoriser le tiers-lieu en deux types d’espaces de travail partagés suivant leur degré d’accessibilité : « [...] il existe deux grandes catégories : les tiers-lieux en accès libre - espaces publics, cafés, lounge - et les tiers-lieux professionnels - télécentres, *coworking spaces*, centres d'affaires » (Etude du tour de France du télétravail, 2013).

Les tiers-lieux présentés dans ces études sont avant tout des espaces à visée économique même si certaines définitions reconnaissent au tiers-lieu des pratiques autres que celles du monde professionnel : « Les tiers-lieux sont des espaces partagés de travail, pouvant accueillir toute personne en situation de travail et/ou de projet [...] parfois appelés espace de *coworking* ou encore espace collaboratif, *FabLab*, atelier partagé, lieu hybride ». (Bottin des tiers-lieux, 2016).

La cartographie ci-dessous recense les différents vocables employés dans les enquêtes nationales et régionales. Nous avons choisi de mettre en évidence également les variantes que nous avons repérées pour ces différentes locutions.

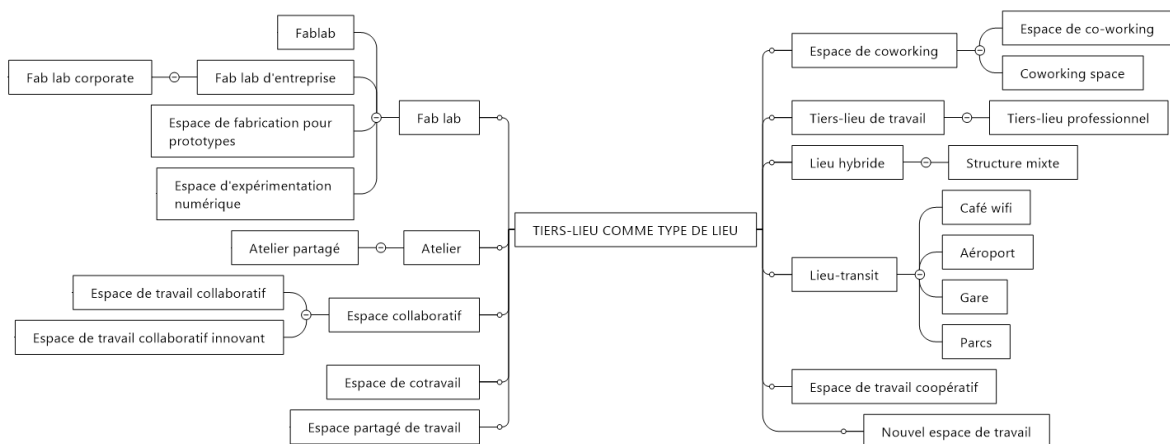


FIGURE 7: CARTOGRAPHIE DES VOCABLES & DE LEURS VARIANTES DESIGNANT DES OBJETS TIERS-LIEUX RELEVÉS DANS LES ENQUÊTES ÉTUDIÉES (SOURCE : LES AUTEURS)

Il faut également reconnaître au tiers-lieu une dimension expérimentale et évolutive. Comme évoqué précédemment, il s’inscrit dans des réalités territoriales diverses (en territoire hyper-urbain, urbain, voire péri-urbain), est porté par des acteurs aussi bien publics que privés et est au service de communautés d’usagers très hétérogènes qui contribuent à le façonner. Aussi, il n’est pas surprenant que la taxonomie élaborée autour des tiers-lieux soit elle-même non

stabilisée et intègre aujourd'hui des espaces qualifiés d'hybrides caractérisés par une porosité permanente de leurs frontières et des spécificités plurielles (Prima Terra).

Outre le foisonnement de vocables et la proposition régulière de nouvelles appellations par les acteurs, un autre point intéressant à observer est l'ordre des mots les uns par rapport aux autres. A titre d'exemple, le terme « partagé », selon son positionnement au sein du groupe nominal, confère un sens différent à l'expression « espace partagé de travail » par rapport à la locution « espace de travail partagé ». Dans la première on met l'accent sur le partage de l'espace en tant que bien commun tandis que la seconde sous-entend des pratiques de travail collaboratif (cf. Encadré 1).

ENCADRE 1 : REDEFINITION DE LA TYPOLOGIE DES TIERS-LIEUX PAR LA REGION NOUVELLE AQUITAINE

Dans l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Développer le télétravail et les tiers-lieux en Aquitaine » de 2014-2015, les tiers-lieux sont identifiés comme des « espaces de travail de proximité » en milieu rural et périurbain, « essentiellement utilisés par des travailleurs indépendants ». La définition donnée est la suivante : « Les tiers-lieux permettent aux personnes qui ne peuvent ou ne veulent se résoudre à télétravailler seules chez elles, de disposer d'un lieu professionnel équipé (visioconférence, salles de réunions, bureaux partagés, espaces détente...) favorable aux échanges et à la créativité ». Aujourd'hui, le nouvel AMI « Développer les tiers-lieux » 2017-2018 reconnaît deux types de tiers-lieux pouvant se combiner : « l'espace de travail partagé ou *coworking* [qui] doit être animé par sa communauté et l'atelier de fabrication ou *fablab* [...] espace de construction collaborative [qui] s'adresse aux entrepreneurs, aux designers, aux artistes, aux bricoleurs, aux étudiants ».

Sur la question de la corporalité et de la spatialité de ces objets, ce qui retient notre attention dans ces études est l'emploi prédominant du terme « espace » au détriment de ceux de « lieu » et d'« acteurs » (rares), d'« événement » (rare également) ou de « pratique » (encore plus rare). Le tiers-lieu (comme les espaces collaboratifs) est perçu comme un espace physique clairement identifiable sur un territoire, et non comme un assemblage de configurations spatiale et temporelle aux frontières poreuses et aux imbrications territoriales multiples.

Un autre point frappant, déjà mis en exergue dans l'analyse précédente des requêtes Google Trend, est l'omniprésence du terme « *coworking* » qui reflète l'évolution du monde du travail dans ses pratiques et son management. Rappelons que l'émergence de ce lieu alternatif de travail remonte à 2002 en Europe avec l'ouverture du « centre d'entrepreneurs » Schraubenfabrik et à 2005 avec le « *Citizen Space* » dans la ville de San Francisco.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux pratiques associées à ces espaces, les enquêtes citées s'attachent peu à leur évocation, leur sujet portant surtout sur l'objet « tiers-lieu », sa perception et ses déclinaisons spatio-temporelles (permanent ou éphémère, physique ou virtuel, ouvert ou restreint ...). Toutefois, parmi les pratiques mentionnées, celles liées à de l'événementiel et portées à la convivialité sont mises en exergue : « ateliers », « apéros entre membres », « petits déjeuners », « déjeuners communs » (la Fonderie, 2015). A noter que les libellés des pratiques sont en français : très peu de termes anglais sont utilisés, tels que Bootcamp ou coding-goûter.

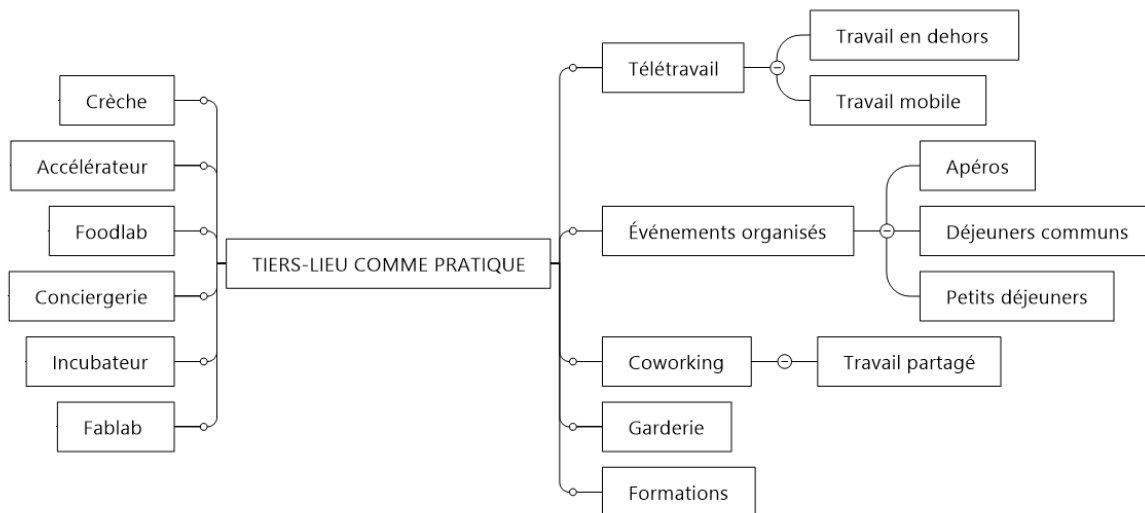


FIGURE 8: CARTOGRAPHIE DES VOCABLES & DE LEURS VARIANTES DESIGNANT LES TIERS-LIEUX COMME PRATIQUES RELEVÉS DANS LES ENQUÊTES ÉTUDIÉES (SOURCE : LES AUTEURS)

Même si le *coworking* reste l'une des pratiques phares du tiers-lieu, des espaces mixtes séduisent de plus en plus, notamment en milieux ruraux et péri-ruraux.

Étude des discours des acteurs de tiers-lieux : le vocable de l'offre

Pour compléter notre analyse des discours des acteurs de terrain, nous avons souhaité nous intéresser en dernier lieu aux acteurs qui animent les tiers-lieux. Nous nous sommes en particulier concentrés sur les supports de communication (site Internet et page Facebook) de 55 espaces collaboratifs pour voir en quels termes ils décrivaient leurs espaces auprès de leurs communautés. Nous nous sommes également questionnés sur la façon dont ces acteurs s'approprièrent la sémantique du tiers-lieu : en parlent-ils comme d'un objet ou plutôt comme d'un ensemble de pratiques ?

Le premier constat est que, même si seulement 29% des acteurs se qualifient de « tiers-lieu », la définition d'Oldenburg¹⁸ est bien partagée. De prime abord, leur lieu de vie se présente comme un espace intermédiaire entre le domicile et le lieu de travail (cf. Encadré 2 ci-dessous).

ENCADRE 2 : UN TIERS-LIEU EST UN LIEU OU ON SE SENT BIEN COMME CHEZ SOI

Lors d'un échange en avril 2017, le co-fondateur d'un tiers-lieu dans la région Nouvelle Aquitaine, décrit ce qu'est pour lui un tiers-lieu : « il s'agit avant tout d'un troisième endroit hybride, à mi-chemin entre la maison et le lieu de travail. Ce lieu où tout est transversal (le culturel, le social, le business), est régi par des règles et permet de ne pas travailler seul, de s'ouvrir aux autres. »

La communication sur ces espaces a pour objectif de donner à voir ce qu'il s'y passe. Ainsi, la Licorne¹⁹ ne se contente pas d'afficher sur la page d'accueil de son site Internet la définition du

¹⁸ "I refer to such places as third place (after home, first and workplace, second) and these are informal public gathering places". (Oldenburg, 1989, preface to the Second Edition, p XVII)

¹⁹ La Licorne est un « essaimeur culturel » basé à Saint-Germain-Lembron (63) <http://www.lalicorneinfo.fr>

tiers-lieu comme « un « entre-deux » - entre maison et travail, espace privé et public », elle l'anime (au sens d'*anima*) en le qualifiant de « lieu de vie, d'envie, de savoir de partage ». Plus loin que cela, elle l'incarne en se positionnant elle-même en « entre-deux » : « L'ESSAIMEUR-La Licorne-Médiathèque : c'est de la convivialité et de multiples espaces, animations, rendez-vous culturels... ». La communication bascule ici sur des pratiques, en faisant appel à l'affect. On se rencontre dans ces espaces pour vivre une expérience collective conviviale.

La cartographie ci-dessous présente les différents vocables qu'utilisent les acteurs de tiers-lieux de notre panel pour qualifier leur espace.

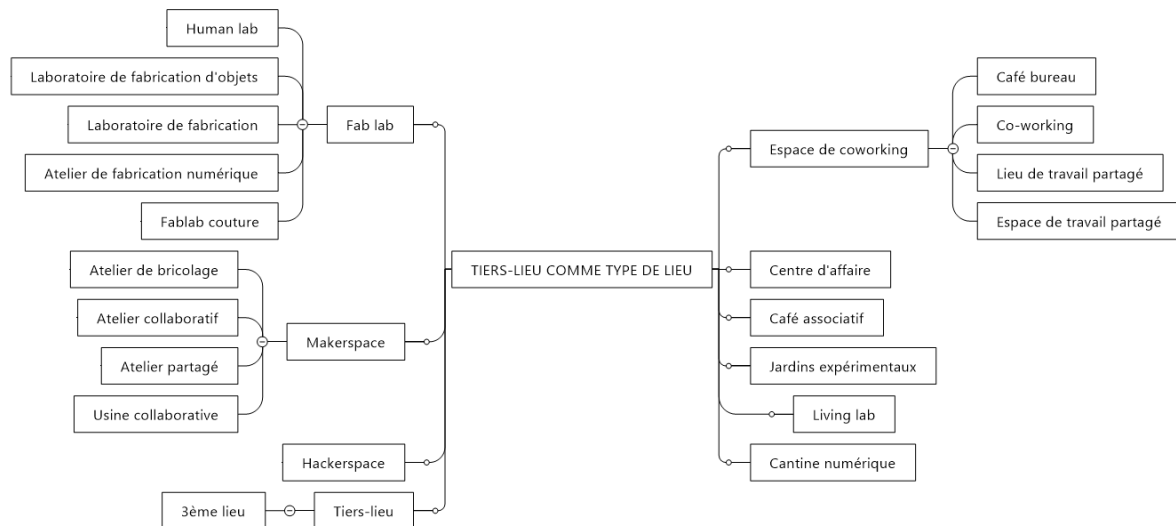


FIGURE 9 : CARTOGRAPHIE DES QUALIFICATIFS EMPLOYÉS PAR LES ACTEURS ANIMANT LES TIERS-LIEUX (SOURCE : LES AUTEURS)

Dans l'optique d'évoquer de manière sensible auprès des publics ce que leur lieu propose, les espaces de *coworking* et *makerspaces* insistent sur les « valeurs » de collaboration et de partage (Hasbi et Welté, 2017). En revanche, les espaces de type *Fablab* vont davantage travailler leur communication sur des « pratiques » (fabrication d'objets, fabrication numérique, couture...).

Ainsi, ce qui ressort de ce second pan d'étude est que les acteurs terrain vont se saisir d'une taxonomie tiers-lieu existante, telle qu'utilisée par des institutionnels, tout en la modifiant, soit à des fins de marchandisation, soit à des fins communautaires. Quoiqu'il en soit, la pratique de l'espace est bien présente. Une image est offerte au public au travers du choix du nom et d'une maxime dans un effort de qualifier au mieux ce qu'il s'y passe. Ainsi, la Rêv'othèque, tiers-lieu nomade d'un nouveau genre se définit comme un « centre culturel pour l'art de la sieste ». D'autres jouent sur la poésie de l'implicite : le 10h10 *coworking* café se présente comme « un lieu avec de l'esprit : prometteur d'avenir, beau, qui fait rêver les filles ». L'appropriation de ce lexique par les acteurs de terrain, qui ont pour objectif premier de faire connaître et de pérenniser leur espace, témoigne de la nécessité d'approcher au mieux leur public par une stratégie de communication dédiée (cf. Encadré 3).

En février 2017, dans une discussion avec l'un des co-fondateurs d'un espace collaboratif proposant une activité de *coworking*, situé dans la région de Carcassonne, il marque la distinction entre le *coworking* et les autres pratiques de son espace qu'il qualifie, elles, de pratiques « tiers-lieu ». Sa remarque n'est pas un fait isolé. De nombreux acteurs de terrain, fondateurs et animateurs de tiers-lieu, tendent à considérer que cette activité se démarque des autres pratiques proposées dans leur espace collaboratif, qui elles sont davantage axées sur l'échange de pair à pair et l'ouverture.

Ce lexique se révèle aussi vivant et plastique que ces lieux : assimilé, il devient un outil fédérateur. Il permet de revendiquer une appartenance à une communauté et d'évoluer avec le lieu pour répondre toujours mieux aux besoins de ses usagers (cf. Encadré 4).

Créée en 2015 à Guéret, l'espace collaboratif « la Quincaillerie numérique » perd aujourd'hui dans son nom d'origine son adjectif qualificatif. Pourtant, si vous vous y rendez, vous vous rendrez compte que les activités autour de la médiation numérique y occupent vraiment une place de choix et trouvent leur public. Cependant, ce lieu qui se qualifie également de « Lieu d'assemblage local », a évolué et propose aujourd'hui de nouvelles activités. Protéiforme, le qualificatif « numérique », enferme sémantiquement ce lieu dans une identité, dans une représentativité qui n'est plus sienne aujourd'hui puisqu'il s'agit d'un lieu protéiforme. D'ailleurs, à Guéret, quand les gens parlent de ce lieu, on entend « la Quincaillerie ».

En conclusion de cette partie, **l'analyse de notre échantillon d'enquête nous a permis de constater que l'offre de vocables par les professionnels est prolifique et en perpétuel renouvellement, contrairement à la demande qui elle est relativement stable et délimitée à quelques mots clés tels que « *coworking* » ou encore « *FabLab* », terme popularisé dès 2013 au travers notamment de l'Appel à Projets lancé par la ministre Fleur Pellerin.** L'étude portant sur les requêtes Google Trend a également montré que les usagers potentiels et les citoyens recherchent de préférence des activités ou des services plutôt qu'un type de lieu ou une communauté. Par ailleurs, les institutionnels sont davantage centrés sur l'objet tiers-lieu avec pour volonté première de s'approprier ce terme ou ce qu'il recouvre en proposant une catégorisation des différents types d'espaces. Enfin, les observations provenant de l'analyse terrain montrent que les acteurs qualifient davantage leurs espaces à travers des pratiques proposées en leur sein et/ou des émotions que véhicule le lieu.

2) AU-DELA DE L'ESPACE, DU LIEU ET DU TEMPS : LES TIERS-LIEUX COMME LABORATOIRES, CATALYSEURS ET REVELATEURS DES NOUVELLES PRATIQUES DE TRAVAIL

2.1) REALITES DES TIERS-LIEUX ET PERSPECTIVES POUR DE NOUVELLES PRATIQUES DE TRAVAIL

Inclusion, exclusion : vers un régionalisme du tiers-lieu ?

Au travers de l'analyse des enquêtes nous avons constaté que la question du régionalisme est au cœur du débat et des controverses sur le modèle du tiers-lieu et de ses impacts en matière notamment d'attractivité. D'aucuns s'interrogent sur les spécificités régionales des tiers-lieux, sur l'existence d'un dénominateur commun entre les tiers-lieux d'un territoire voire sur l'émergence de modèles spécifiques régionaux. On recense, on qualifie, on recherche une taxonomie qui serait cohérente au regard des pratiques tiers-lieux constatées sur le terrain. Est-ce ce qui explique la mouvance sémantique autour de ces nouveaux lieux émergents ?

La régionalisation du tiers-lieu s'exprime au travers des définitions et catégorisations élaborées par tous ces acteurs qu'ils soient usagers, fondateurs, observateurs et/ou académiques. Ainsi, certains acteurs se regroupent afin de dessiner ensemble le tiers-lieu de leur territoire (à l'image du collectif des tiers-lieux parisiens). On cherche à la fois à réunir mais aussi indirectement à exclure. En effet, la création d'une marque ou d'un label est parfois l'occasion de restreindre l'accès de ces lieux à une catégorie d'usagers voire de proposer ensuite des outils mutualisés payants.

Le rôle des collectivités et autres institutions locales est aussi important dans ce mouvement cherchant à ancrer les tiers-lieux dans un territoire. Ainsi, chaque Région semble chercher à développer un avantage comparatif en s'appuyant sur la spécificité de ses espaces et ses atouts locaux (ressources productives, réseaux d'entreprises, ...) pour redynamiser son territoire voire le réindustrialiser. Pour certaines, il s'agit d'un enjeu de « rééquilibrage du territoire » (Cf. « Grande enquête tiers-lieux au Pays Sud Toulousain ! »). C'est ainsi que ces acteurs encouragent, par des appels à manifestation d'intérêts et autres supports, le maillage de tiers-lieux sur le territoire.

Une volonté de différenciation par les mots

Au final, de nombreux acteurs alimentent le champ lexical du tiers-lieu, rendant la perception de ces lieux émergents de plus en plus obscur pour le grand public. Cette créativité foisonnante autour des notions de tiers-lieu et d'espaces collaboratifs semble être faite par et pour des initiés. A titre d'exemple, sur le site de Movilab, les rôles et postures dans une conciergerie sont répertoriés, cette liste n'est pas arrêtée et chacun est libre de la compléter : concierge, veilleuse, jardinier, scribe, greffier, facteur, *maker*. Outre l'appellation « Concierge », on parle aussi de facilitateur. A travers ces sémantiques distinctes, chacun cherche à produire son propre « *storytelling* » de son lieu pour contribuer à son identification, à sa culture voire à ses mythes.

Ainsi, la construction d'une rhétorique (potentiellement excluante) est avant tout un moyen de se différencier tout en revendiquant l'appartenance voire la paternité de ces espaces à l'instar des « cantines numériques », premières formes d'expression du tiers-lieu en France. Comme le résume Burret (2015, p. 82) en racontant l'histoire d'un néo-entrepreneur fréquentant un tiers-lieu : « D'autres ne comprennent rien à ce qu'il raconte, ce qui le convainc d'autant plus qu'il est sur la bonne voie ».

On s'éloigne alors de la raison d'être du tiers-lieu comme l'expression même de l'ouverture, du partage et de la rencontre avec l'Autre. Et si le tiers-lieu, plutôt que se « dire » dans une logique de différenciation, ne devait pas tout simplement se « faire » de façon inclusive et innovante ?

2.2) UN NOUVEAU DENOMINATEUR COMMUN : DES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES COLLABORATIVES & DES PRATIQUES HYBRIDES

L'entrepreneuriat et l'accompagnement entrepreneurial sont au cœur d'une littérature importante en management (Fabbri et Charue-Duboc, 2013 ; Pierre et Burret, 2014). Depuis une vingtaine d'année, elle souligne le glissement ou la superposition d'une logique d'expertise verticale à une logique d'entre-aide plus horizontale. Les entrepreneurs (que leurs projets soient proches ou pas) pourraient être gérés en mode communauté. Le don et le contre-don, la dynamique collective (activée par un *community manager*) seraient alors au cœur du processus entrepreneurial.

Aux incubateurs, accélérateurs et financeurs traditionnels s'ajoutent ainsi des environnements de travail et de création (qu'il s'agisse d'idées ou de liens sociaux) de plus en plus ouverts et horizontaux tels que les tiers-lieux et les espaces collaboratifs.

Ainsi ces espaces semblent propices à l'émergence et au développement de « **Pratiques Entrepreneuriales Collaboratives** » (PEC). On pourrait définir les PEC comme *des assemblages de comportements, de postures et de techniques signifiants par rapport aux différents champs de l'entrepreneuriat, et qui portent sur des relations avec des pairs entrepreneurs et des apprentis entrepreneurs*. Ces pratiques se déclinent aujourd'hui sous des formes multiples aux imbrications (inclusives, complémentaires) variables : pratiques du *pitch*, pratiques du *storytelling* de l'échec (« *fuck up nights* »), pratiques du *coworking*, pratiques du *crowdfunding*, pratiques du *design thinking*, etc.

Il en va de même pour un autre ensemble de pratiques de travail (indissociables des précédentes) : les **pratiques hybrides**. Elles jouent davantage avec le temps que les précédentes. Il s'agit de cumuler au même moment (la même année) ou sur une longue période (au-delà d'une année) différentes logiques d'emplois et les règles, postures, gestes et habitudes qui leur correspondent (de Vaujany et al, 2016). Cela va du cas des *slashers* (qui cumulent plusieurs emplois sur une même année) à l'entrepreneuriat-alterné (qui s'intègre dans une nouvelle logique de carrière consistant à alterner entrepreneuriat ou *freelancing* et salariat sur un temps long). De nouvelles pratiques de combinaison sont aujourd'hui en train d'émerger. Elles peuvent s'appuyer notamment sur des formes juridiques récentes qui permettent de nouvelles solidarités temporelles, comme les Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE) qui abritent des « salariés-entrepreneurs » (Boudès, 2017).

Ces pratiques d'entrepreneuriat collaboratif ou ces pratiques hybrides ont une corporéité. Elles sont signifiantes émotionnellement, de façon incarnée (Merleau-Ponty, 1945 ; Bourdieu, 1979 ; de Vaujany, 2017). Elles sont également de nouvelles formes d'habitus, sans doute plus fluctuantes, que valorisent des champs de plus en plus émotionnels et fluctuants eux-mêmes (Merleau-Ponty, 1945). Les pratiques, ou plutôt, leur reproduction et transformation par les activités, ouvrent un espace-temps. **Lorsqu'un collectif d'individus et d'objets investit une pratique, il se « passe quelque chose quelque part ». Il y a du sens pour le collectif dans l'action et pour ceux (proches) qui l'observent. Avec la pratique, on n'est plus dans un espace. On ne se fixe pas davantage dans un lieu. On n'est pas dans un temps particulier. La pratique lie tout cela « en même temps » et dans une même durée.** Elle le fait avec sans doute une particularité contemporaine : les pratiques entrepreneuriales, sociales et innovantes du 21^{ème} siècle sont moins solides, institutionnalisées, fixées et codifiées que celles du 19^{ème} siècle. Le sociologue Bauman (2000) oppose ainsi une modernité « liquide » à une modernité plus « solide ».

Le mouvement construit ses points de fixité qui sont la condition du mouvement lui-même. Cette solidité *dans* et *par* la liquidité est au cœur de ce que nous appelons ici « pratique ». Les pratiques permettent de construire les visibilité-invisibilités (on ne peut pas faire attention à tout) et les continuités-discontinuités (toute innovation suppose ses repères continus pour construire sa discontinuité) nécessaires à l'activité collective des entrepreneurs, des innovateurs comme des chercheurs (Merleau-Ponty, 1964 ; de Vaujany, 2017)²⁰.

Le changement de vocabulaire sur les acteurs et activités des tiers-lieux et les espaces collaboratifs que nous proposons ici est loin d'être neutre politiquement. Il peut créer de nouveaux désirs. Il incite à ressentir différemment. Il construit et « performe » une réalité différente (Austin, 1970). Dans un article très intéressant, Cook et Brown (1999) opposaient deux visions de la connaissance (deux « épistémologies »). D'une part la connaissance « sur », celle qui s'accumule, s'enracine qu'ils qualifient d'« épistémologie de la possession ». D'autre part la connaissance « avec » (les acteurs de terrain, les objets, les technologies...), indissociable de l'activité elle-même, de l'apprentissage continue : l'« épistémologie de la pratique ». La première suppose un sujet qui possède et une hiérarchie de capital. Un espace, un lieu, un territoire se possèdent, s'investissent, s'approprient. Ils s'inscrivent dans la hiérarchie symbolique des autres espaces et du territoire. Une pratique est davantage un geste, une émotion partagée, le temps d'une communauté. Bien sûr, elle suppose aussi des compétences inégales. Une pratique est aussi une compétence que chacun ne maîtrise pas de la même manière. Chacun n'a pas la même légitimité à être dans la pratique. Cependant, le vocabulaire de la pratique interpelle plus directement l'individu et ses responsabilités. **Ce n'est plus l'espace Omega qui ne respecte pas ses engagements d'inclusion ou ses promesses d'innovation. C'est Pierre, Paul, Agnès et les instruments indissociables de leurs activités quotidiennes qui sont clairement défailants.** L'espace, le temps, les corps et la matérialité reprennent toute leur importance dans le fil de leurs activités et les pratiques qu'ils reproduisent, transforment, combinent dans un même mouvement.

²⁰ Avec Michel Serres (1991) on peut se demander si les pratiques ne sont pas des « tiers-instruits », qui exposent et font transition, excluent et incluent, séparent et médiatisent, autorisent et condamnent, au moment même de leur activation dans les activités quotidiennes.

Conclusion : d'une cartographie de la possession à une cartographie de la pratique ?

Dans notre recherche, nous avons regardé les tiers-lieux et les espaces collaboratifs²¹ à la fois comme un discours (inclusif, exclusif, différenciant), un objet (lieu, espace, infrastructure, mobiliers, machines) et un ensemble de pratiques. Nous avons cherché à rendre compte de la réalité langagière et pratique de ce phénomène pour la mettre en perspective avec la conception originelle de cette notion.

Face à la polysémie et à la profusion de nos résultats, l'approche pratique constitue une voie possible de réconciliation. Elle semble être le moyen de passer de la carte ou du planisphère, qui suppose une centralité dans la représentation territoriale qu'elle offre (avec la question sous-jacente de quel élément placé au milieu ?), au globe qui permet de se décentrer par son mouvement giratoire. Chacun se souviendra sans doute de l'émotion ressentie dans l'enfance, lorsque pour la première fois il a découvert que notre pays n'est pas le centre du monde et qu'en faisant tourner ce globe ou en dessinant une carte du monde centrée sur un autre pays que la France, il a ressenti cette altérité qui pouvait le regarder. **C'est à une nouvelle manière d'appréhender les tiers-lieux et les espaces collaboratifs, plus riche et plus ouverte, que nous invitons tous les acteurs (externes ou *corporate*) en dépassant les frontières initialement instaurées. C'est sur cette main qui fait tourner le planisphère ou qui dessine une carte décentrée, sous le regard de la maîtresse qui incite à un « faire », que nous portons notre attention.** Nous pensons que les pratiques entrepreneuriales collaboratives et les pratiques hybrides sont une partie de ces gestes qu'il faut comprendre, cultiver et réguler. Elles sont un des dénominateurs communs aux tiers-lieux et espaces collaboratifs pensés comme des pratiques. Bien sûr, cette vision n'est pas neutre politiquement...

Cette deuxième note de recherche RGCS est l'opportunité de lancer deux invitations aux cabinets de conseil, cabinets d'étude, laboratoires de recherche et aux acteurs de l'écosystème collaboratif intéressés par les tiers-lieux et les espaces collaboratifs d'innovation.

La première est celle d'un recensement et d'une cartographie de pratiques. Nous pensons que l'effet politique de telles démarches sera plus pacifiant que les typologies (et leur implicite de pureté, de configuration et de hiérarchie). Un espace, un lieu un territoire s'investissent. Une pratique se partage. Elle interpelle et responsabilise plus directement l'individu.

La seconde invitation est plus historique. Avec des démographes, des urbanistes, des sociologues, des historiens, il est urgent de prendre un véritable recul sur les nouvelles pratiques de travail. Des travaux académiques sur ces sujets existent déjà²². Ils ne sont *a priori* pas si nombreux à être inscrits dans des comparaisons sur la longue durée, avec un collectif interdisciplinaire. Surtout, ils associent rarement les acteurs de l'écosystème collaboratif (récents et anciens) à la construction de cette narration historique.

L'aventure de RGCS débutée en 2014 a été l'occasion de rencontrer des acteurs passionnés et engagés (dans la cité et dans les organisations) comme nous en avons très rarement rencontrés

²¹ Notre enquête a exploré conjointement les vocabulaires de tiers-lieux et ceux d'espaces collaboratifs. Notre entrée théorique a cependant davantage été celle des tiers-lieux.

²² Un recensement est en cours.

sur d'autres projets de recherche. En rédigeant cette note, nous avons fortement pensé à ces « *community managers* », ces « gestionnaires de labs », ces « chefs de projets », ces « concierges » qui incarnent profondément l'« économie du partage ». Les acteurs des tiers-lieux et des espaces collaboratifs (externes comme *corporate*²³), transforment, rendent visibles, et accélèrent l'émergence des nouvelles pratiques de travail dans nos sociétés. Avec les coordinateurs et les membres de RGCS, nous avons hâte d'explorer et de contribuer, à notre petite échelle, à la suite de ces transformations...

²³ Cette distinction, avec tout ce qu'elle suppose de dedans-dehors, nouveau-ancien, mérite fortement d'être questionnée (de Vaujany, 2017). A nouveau, l'effet politique de ce questionnement est peut-être même à rechercher...

BIBLIOGRAPHIE

AUSTIN, (1970), *Quand dire c'est faire*. Éditions du Seuil, Paris. Traduction française de "How to Do Things with Words" par Gilles Lane.

AZAM, M., CHAUVAC, N., & CLOUTIER L., (2015). « Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 46-2 | 2015, URL : <http://rsa.revues.org/1535>

BAUMAN, Z. (2000). *Liquid Modernity*, Polity Press.

BOSQUÉ, C., NOOR, O., & RICARD, L. (2014). *FabLabs, etc: Les nouveaux lieux de fabrication numérique*. Editions Eyrolles.

BOSQUE, C. (2015). Enquête au cœur des FabLabs, hackerspaces, makerspaces. Le dessin comme outil d'observation. *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, (64), 168-185.

BOUDES, M. (2017). *Travailler autrement via l'économie sociale et solidaire. Le cas des coopératives d'activité et d'emploi*, Thèse de doctorat ès sciences de gestion, Université Paris-Dauphine.

BOURDIEU, P. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : les Éditions de Minuit.

BURRET, A. (2015). *Tiers-lieux et plus si affinités*. FYP Editions, 176 p.

CLÉACH, O., DERUELLE V. & METZGER, J.-L. (2015). « Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], Vol. 46 n°2, URL : <http://rsa.revues.org/1526>

COOK, S. D., & BROWN, J. S. (1999). Bridging epistemologies: The generative dance between organizational knowledge and organizational knowing. *Organization science*, 10(4), 381-400.

DAMON, J. (2008). *Vivre en ville. Observatoire mondial des modes de vie urbains 2008-2009*, Paris, PUF.

DAMON, J. (2016). « Peuplement, migrations, urbanisation ». *Population & Avenir*, (3), 4-7.

FABBRI, J. & CHARUE-DUBOC, F. (2013). « Un modèle d'accompagnement entrepreneurial fondé sur des apprentissages au sein d'un collectif d'entrepreneurs : le cas de La Ruche. », *Management international*, Vol. 173, p. 86-99.

GENOUD, P., & MOECKLI, A. (2010). « Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité ». *Revue économique et sociale*, Vol. 2, p. 1-9.

HASBI, M., & WELTE, J.-B. (2017). « La création de sens dans les espaces de coworking : analyse sémiotique du discours », *XXVIème conférence annuelle de l'Association Internationale de Management Stratégique AIMS*, Lyon 07-09 Juin 2017.

HUMMON, D. M. (1991). « The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day. By Ray Oldenburg. Paragon House, 1989. 338 p. », *Social forces*, Vol. 69 n°3., p.931-932.

LALLEMENT, M. (2015). *L'âge du faire*, Paris : Editions du Seuil.

LE BRAS, H. (2017). « La France inégale : 45 ans de migrations intérieures des classes sociales », *TheConversation*, 2 Avril 2017, URL : <https://theconversation.com/la-france-inegale-45-ans-de-migrations-interieures-des-classes-sociales-75603> (consulté le 21/04/2017).

LHOSTE, E. & BARBIER M. (2016). « FabLabs. L'institutionnalisation de Tiers-Lieux du « soft hacking » », *Revue d'anthropologie des connaissances*, Vol. 10 n°1, p.43-69.

LO, A. (2016). « Le Fab Lab interne peut-il réconcilier l'entreprise avec l'innovation de rupture ? », In *Actes de la XXV^e Conférence Internationale de Management Stratégique*, Hammamet (Tunisie), 30 mai-1^{er} juin 2016.

MERLEAU-PONTY, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Première parution en 1945. Collection Tel (n° 4), Gallimard.

MERLEAU-PONTY, M. (1964). *Le Visible et l'Invisible/Notes de travail*. Paris : éditions Gallimard.

OLDENBURG, R. (1989). *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Paragon House. 338 p.

OLDENBURG, R. (1996), « Our vanishing third places », *Planning Commissioners Journal*, n°25, Hiver 1996-1997.

PIERRE, X. & BURRET, A. (2014). « L'apport des espaces de travail collaboratif dans le domaine de l'accompagnement des entrepreneurs : l'animation de réseaux de pairs », *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 13 n°1, p. 51-73.

SCHNEIDER, A., FRIEDL, M. A., & POTERE, D. (2009). « A new map of global urban extent from MODIS satellite data », *Environmental Research Letters*, Vol. 4, n°4, 044003.

SERRES, M. (1991). *Le Tiers-Instruit*. Paris : Gallimard.

SUIRE, R. (2013). « *Innovation, espaces de co-working et tiers-lieux : entre conformisme et créativité* » (No. 201308). Center for Research in Economics and Management (CREM), University of Rennes 1, University of Caen and CNRS.

VAUJANY (DE), F. X., BOHAS (A), FABBRI (J) & LANIRAY, (P) (2016). *Nouvelles pratiques de travail : La fin du clivage salariat-entrepreneuriat?*, Note de recherche RGCS, Octobre 2016).

VAUJANY (DE), F.X. (2017). « Pour un management paradoxal de nos pratiques de recherche : invitation à un voyage immobile avec Merleau-Ponty », *Revue Française de Gestion*, n°258, Octobre 2017.

ANNEXE 1 : MOTS-CLES UTILISES POUR L'ANALYSE LEXICOMETRIQUE

Objet tiers-lieu : Tiers-lieu, Open labs, Creative lab, Espace collaboratif (variante : Espace de travail collaboratif), Espace de coworking (variante : Espace de co-working), Makerspace, Hackerspace, FabLab (variantes : Fab labs, Fab labs d'entreprise, fab lab corporate), E-garage (variantes : Garage collaboratif, garage participatif), Media lab, Biohacker space, Innovation labs.

Pratiques liées au tiers-lieu, principaux termes repérés : Do it yourself, Entrepreneuriat, Innovation, Fabrication, Créativité, Communauté, Community manager, Nomades digitaux, Collaboration, Expérimentation, Hackathon, Barcamp, Bootcamp, Afterwork, Coding goûter, Pitch, Jam, Atelier, Animation, Télétravail, Impression 3 D, Shared desk, Boss with no office, Bring your own device et Mobilité.

ANNEXE 2 : DESCRIPTION DU CORPUS D'ENQUETES ETUDIEES

Source	Entités sondées	Terme « Tiers-lieu » Cité ?	Principales tendances
Etude du groupe CHRONOS (cabinet d'études et de prospective basé à Paris), 2009	<i>Commuters</i> , des travailleurs mobiles et des <i>road warriors</i> , tous actifs en Ile-de-France	Oui	Un tiers-lieu est un endroit où les personnes peuvent « s'arrêter » pour travailler, se rencontrer, se connecter, se reposer et bénéficier d'une connexion Internet.
Etude Innov'Labs (Région PACA, Agglomération Toulon Provence Méditerranée), 2011	Espaces de <i>coworking</i> sur le territoire de Toulon Provence Méditerranée, et sur les départements 2A 90 63 59 69 13 44 06 75 33 35 67 31.	Oui	Trois catégories de tiers-lieux identifiées, dédiées à différents domaines d'activité ou d'intérêt : Tiers-lieux éducatifs dans l'enseignement, tiers-lieux culturels dans les institutions médico-sociales, ou dans les centres culturels.
Etude du tour de France des tiers-lieux 2013, réalisée par LBMG Worklabs, Neo-nomade, Openscop et Zevillage	1417 (850 employés, cadres et agents de la fonction publique ; 446 indépendants, <i>freelances</i> , auto-entrepreneurs et libéraux, et 121 dirigeants et DRH)	Oui	Cette enquête identifie clairement deux catégories d'espaces de travail partagés : les télécentres et tiers-lieux
Etude de La Fonderie (agence numérique d'Ile de France), 2015	Espaces de travail partagé de type <i>coworking</i> , FabLabs et télécentres en France	Non	Les espaces de travail partagés sur lesquels porte l'enquête sont les suivants : <i>coworking</i> , FabLabs et télécentres
Etude Néo-Nomade (plateforme de réservation d'espaces de <i>coworking</i> en France implantée à Paris), 2016	40 espaces en Ile de France (108 salariés)	Oui	Un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture.
Bottin tiers-lieux (Région Nouvelle Aquitaine), 2016	Espaces collaboratifs de la Région Nouvelle Aquitaine	Oui	Un tiers-lieu est un espace partagé de travail.

<p>Cabinet Deloitte (Groupe International de services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory), 2017</p>	<p>Espaces de travail collaboratifs et innovants de 42 intercommunalités françaises (de plus de 45000 habitants)</p>	<p>Non</p>	<p>Cette enquête porte sur les espaces de travail collaboratifs innovants</p>
<p>Grande enquête tiers-lieux (Pays Sud Toulousain), 2016</p>	<p>8 communautés de communes</p>	<p>Oui</p>	<p>Développement d'un réseau de « tiers lieux», terme faisant référence au troisième lieu qui n'est ni la maison, ni le lieu de travail habituel mais un espace de travail connecté grâce à Internet et réunissant tous les services associés nécessaires.</p>

ANNEXE 3 : DETAIL DES MEDIAS, SUPPORTS DE COMMUNICATION DES TIERS-LIEUX

Nous avons sélectionné 55 espaces collaboratifs disposant à la fois d'un site Internet et d'une page Facebook. Ils sont issus de préférence de territoires ayant une forte concentration de ce type d'espaces et où une dynamique tiers-lieu est clairement affichée : Rhône-Alpes Auvergne, Bretagne, Pays de la France Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Île de France, Provence Alpes Côte d'Azur.

Nom de l'espace collaboratif	Département	Ville	Principales tendances	Se qualifie de « tiers-lieu » ?
Le LABO Coworking	06	Nice	Espace de <i>coworking</i>	Non
Fablab Marseille	13	Marseille	<i>FabLab</i>	Oui
Ruppelab	17	La Rochelle	<i>FabLab</i>	Non
Le 400	19	Brive la Gaillarde	Lieu de travail collaboratif	Oui
La Matrice	22	St Briec	Espace de <i>coworking</i>	Non
La Quincaillerie	23	Guéret	Tiers-lieu	Oui
La Boutique	23	Boussac	Espace de <i>coworking</i>	Non
FabLab la Brousse	23	Croze	<i>FabLab</i>	Non
La Palette	23	Dun le Palestel	Tiers-lieu	Oui
Les ateliers de la mine	23	Lavaveix les mines	Tiers-lieu économique	Oui
La cantine numérique	29	Brest	Cantine numérique	Oui
Fabrikerné	29	Quimper	<i>FabLab</i>	Non
Le 100ème singe	31	Belberaud	Espace de <i>coworking</i> Jardins expérimentaux Ateliers collaboratifs	Non
Tiers-lieux en Bigorre	31	Bagnères-de-Bigorre	Espace de <i>coworking</i> , <i>FabLab</i> , ateliers	Oui
Tau C'working	31	Toulouse	Espace de <i>coworking</i>	Non
Lab'Oikos	31	Toulouse	Cybercafé	Non
Étincelle Coworking	31	Toulouse	<i>Coworking</i>	Non
Artilect Fablab Toulouse	31	Toulouse	FabLab	Non
Le node	33	Bordeaux	Espace de <i>coworking</i>	Non
My human kit	35	Rennes	<i>FabLab</i>	Non
Art3fact Lab	40	Dax	<i>FabLab</i>	Non
Le mixeur	42	Saint Etienne	Espace de <i>coworking</i>	Oui
OpenFactorySainteté	42	Saint Etienne	<i>FabLab</i>	Non
FabMake	44	Bouguenais	<i>FabLab</i>	Non
Fablab Orléans	45	Orléans	<i>FabLab</i>	Non
La Smalah	47	St Julien en born	Espaces de travail partagés, <i>FabLab</i> , café associatif	Oui
Co-Clic-Co	47	Serignac sur Garonne	Espace de <i>coworking</i>	Oui
Fablab Saint Dizier	52	Saint Dizier	<i>FabLab</i>	Non

Nom de l'espace collaboratif	Département	Ville	Principales tendances	Se qualifie de « tiers-lieu » ?
La colloc	56	Lorient	Espace collaboratif	Non
La FAB'ique du Loch	56	Auray	Laboratoire de fabrication d'objet	Non
Le Poulailleur coworking	57	Metz	Espace de <i>coworking</i>	Non
Le Graoulab	57	Metz	<i>FabLab</i>	Non
La Coroutine	59	Lille	Tiers-lieu	Oui
Epicentre COWORK	63	Clermond Ferrand	Espace de <i>coworking</i>	Non
ACoLab	63	Clermond Ferrand	<i>Hackerspace</i> / (Futur) <i>FabLab</i>	Non
La licorne	63	St Germain Lembron	3 ^{ème} lieu	Oui
Youfactory	69	Villeurbanne	Usine collaborative	Non
Dynamixités	69	Lyon	Espace de coworking	Non
TUBA LYON	69	Lyon	<i>Living lab</i>	Non
La Miete	69	Lyon	Incubateur, café associatif	Non
L'Arsenal	75	Paris	Lieu de travail et bureau	Oui
Volumes	75	Paris	Espace collaboratif	Non
Mon atelier en ville	75	Paris	<i>Makerspace</i>	Non
L'établissienne	75	Paris	Ateliers partagés	Non
le 10h10 coworking café	75	Paris	Espace de coworking	Non
Fablab Descartes	75	Paris	<i>Fablab</i>	Non
Aux fils conducteurs	76	Rouen	<i>Fablab</i> couture	Oui
Les copeaux numériques	76	Rouen	<i>Fablab</i> , ateliers partagés	Oui
La maison bleue	76	Rouen	Espace de <i>coworking</i>	Non
Les Ateliers - Pôle Tarnais de Coopération Economique	81	Castres	<i>Coworking</i>	Non
Loco Numérique	85	La Roche sur Yon	Espace de <i>coworking</i>	Non
La Giraffe	87	Limoges	Café-bureau, espace de <i>coworking</i>	Non
Le BeeoTop	92	Clichy	Espace de <i>coworking</i>	Non
Casaco	92	Malakoff	Espace de travail collaboratif	Non
Coopérative Pointcarré	93	Saint-Denis	<i>Coworking</i> , atelier de fabrication numérique, <i>FabLab</i> , café	Oui

**Research
Group
Collaborative
Spaces**

